

Revue professionnelle de l'Information-Documentation
pour les professeur-e-s documentalistes de
l'Enseignement Agricole

**EVALUER
LA QUALITE DE
L'INFORMATION**

SOMMAIRE

Du côté des savoirs

Quelques approches de l'évaluation de la qualité de l'information

Accéder à l'information sans intermédiaire ?
3

Evaluer l'information : une question de méthode ?
3

La notion de source
4

Autorité cognitive et autorité informationnelle
4

La traçabilité de l'information
5

La vulnérabilité de l'information
5

Références bibliographiques
6

Pour aller plus loin

Bibliographie analytique sur la notion d'évaluation de la qualité de l'information
7-8

Lexique
9-10

Déclinaison Pédagogique

Séance Bac Pro
11-12

Clin d'oeil du GAP
13

Séance BTSA
14-15

Clin d'oeil du GAP
16

Appel à participation pour le prochain numéro

EDITO

Le GAP documentation est particulièrement heureux de pouvoir vous proposer le numéro 2 de la revue professionnelle GAP&DOC ! Malgré la période difficile du confinement, le GAP a continué sa réflexion et son accompagnement des pratiques professionnelles des professeur.e.s-documentalistes dans un objectif de mutualisation et d'approfondissement des contenus enseignés. Après un premier numéro sur l'enseignement du concept information, la revue a collecté un grand nombre d'exemples, de questionnements, de pistes nouvelles, et ce à distance, pour concrétiser cette première approche au travers notamment du concept plus opératoire d'évaluation de la qualité de l'information. Cette nouvelle thématique de la revue a trouvé un écho d'actualité tant il est de plus en plus nécessaire pour les élèves et les étudiant.e.s de savoir sélectionner l'information après un travail construit permettant d'identifier, de tracer et de valider l'information pertinente, c'est-à-dire celle qui peut répondre à un besoin dans une situation donnée. Loin de se résumer à quelques étapes ou à un raisonnement transposable dans toute situation, évaluer la qualité de l'information requiert des connaissances précises qui seules peuvent permettre de se repérer efficacement dans un paysage informationnel complexe. Ces connaissances sont nécessaires autant dans la scolarité que dans la vie professionnelle et citoyenne. Le rôle des professeur.e.s-documentalistes s'avère tout à fait important, voire indispensable, pour accompagner cet apprentissage, puisque leurs compétences disciplinaires leur permettent d'enseigner le savoir spécifique lié à l'évaluation de la qualité de l'information. Enseigner ce type de savoir interroge cependant les choix didactiques et pédagogiques, et ce sont ces choix qui guident ici la réflexion collégiale qui a abouti à quelques propositions concrètes. Vous trouverez dans ce nouveau numéro une définition de la notion d'évaluation de la qualité de l'information du point de vue des Sciences de l'information et de la communication, une proposition de séance pédagogique pour des étudiant.e.s de BTSA et d'une séance pédagogique pour des élèves de baccalauréat professionnel augmentées de quelques clins d'œil du GAP sous forme de conseils, ou de suggestions de prolongements. Des pistes bibliographiques et de lectures permettront à ceux qui le souhaitent d'aller plus loin. Le GAP documentation souhaite remercier l'ensemble des collègues qui ont accepté d'envoyer leurs séances, de les soumettre à discussion pour un partage constructif.

Nous espérons que ce nouveau numéro de la revue GAP&DOC contribuera à faciliter et enrichir l'accompagnement des élèves et des étudiant.e.s dans l'évaluation de la qualité de l'information pour leurs études, leurs vies professionnelles et citoyennes.
Bonne lecture !



Cécile Gardiès et le GAP documentation

L'évaluation de la qualité de l'information : petit tour d'horizon

Accéder à l'information sans intermédiaire ?

La nécessité, voire l'injonction, de l'évaluation de la qualité de l'information est née avec le développement d'internet et celui de l'accès généralisé dit « sans intermédiaires » à l'information. Ce constat souvent partagé d'absence d'intermédiaires réfère aussi bien aux intermédiaires humains que techniques. Pourtant le développement de la documentation depuis Otlet, comme le souligne B. Simonnot en 2012, avait pour objectif de réunir des informations, les traiter et les organiser pour les rendre disponibles de manière ciblée fiables et exactes, c'est-à-dire en fonction de besoins pré déterminés. Mais cette correspondance potentielle entre une offre d'informations traitée et organisée et des besoins prédéterminés est de moins en moins évidente. Pour autant la documentation a toujours son utilité mais de manière différente. Ainsi des processus de médiation sont mis en place sous forme d'organisation des savoirs, sous forme de services ou de formations pour répondre à la difficulté des usagers à trouver de l'information pertinente. Les systèmes d'information, sous ensemble de la documentation, continuent à exister et au contraire se spécialisent et deviennent complexes (Chaudiron, Ihadjadène, 2010) au regard de la masse d'informations numérisées (Gardiès, 2018) à traiter et de l'imprévisibilité des besoins. Pourtant la gestion de ces larges stocks d'informations vise en partie à anticiper les besoins en proposant des réponses personnalisées.

Un système d'informations décrit le stockage et la restitution d'information assurée par un mécanisme de différents niveaux d'information : de l'information « originale » à l'information de plus en plus élaborée. La création de champs interrogeables permet de présenter l'information selon une architecture particulière et correspond à une organisation informatique particulière. Ce type de traitement permet aussi de représenter les contenus de l'information. Ici, la notion de représentation est associée à celle de mise en mémoire et de communication (Link-Pezet, 1998). L'information est donc prise dans des situations de communication contextualisées, c'est-à-dire au sein de processus interactifs par lesquels un contenu évolue dans un contexte particulier, où prédominent les relations, interactions, jeux de pouvoirs entre acteurs influant la vie des organisations. Au fil du temps cette notion d'évaluation de la qualité de l'information est donc devenue centrale notamment dans la formation des usagers mais également dans certains champs où l'information est stratégique pour une activité donnée. La littérature montre par exemple son importance dans le domaine de l'information scientifique et technique, ce qui rejoint les préoccupations qui ont présidé à la naissance de la documentation mais avec des problématiques différentes de sélection, de traitement, d'organisation et de diffusion de ces informations et à l'autre bout de la chaîne d'évaluation.

Evaluer l'information : une question de méthode ?

Des méthodes, ou des formes de rationalisation, de ce processus d'évaluation ont émergé sous forme de cartographie ou de critères. De même ont été mises au jour des formes de jugements, des dimensions qui toutes visent à permettre à l'utilisateur, de repérer la traçabilité de l'information et de trouver des manières de contourner sa vulnérabilité pour pouvoir accéder à l'information la plus pertinente possible et le plus rapidement possible. En retraçant cette histoire Simonnot met par exemple en avant deux types de jugements en œuvre dans ce processus : « *des jugements prédictifs et des jugements évaluatifs. Les jugements prédictifs leur permettent de décider s'ils vont consulter ou non telle ou telle ressource. Les jugements évaluatifs portent sur le contenu des documents ou des ressources et leur permettent de décider d'en utiliser effectivement ou non le contenu. Pour effectuer ces jugements, les personnes observées s'appuient sur des hypothèses conscientes ou inconscientes relatives à la valeur de l'information. Leurs évaluations ne sont pas dichotomiques (bon/mauvais, adéquat/inadéquat) mais multidimensionnelles et elles font intervenir différents critères mis en œuvre selon une hiérarchie qui varie selon la situation* » (Simonnot, 2007). Alexandre Serres de son côté a consacré plusieurs écrits à cette question et met en avant que « *les notions essentielles pour l'évaluation des sources documentaires sont : autorité, crédibilité, qualité de l'information et pertinence(s)* » (Serres, 2012). Enfin Simonnot distingue également une « *dimension subjective, relative aux connaissances et aux émotions*

individuelles, et une dimension sociale » (Simonnot, 2007) dans l'évaluation de la qualité de l'information. Dans ces approches, et particulièrement dans celle de Serres qui rejoint d'ailleurs beaucoup de réflexions de professionnels de l'information, la traçabilité de l'information réfère soit à la « source », notion pourtant fortement ambiguë, soit à l'autorité cognitive, ou à l'autorité informationnelle. Nous pensons donc nécessaire au vu de cette ambiguïté de revenir successivement sur ces trois éléments récurrents dans les approches de l'évaluation de la qualité de l'information.

La notion de source

Du point de vue étymologique le terme de source vient de sorse « eau qui sort de terre; endroit où un cours prend sa source » peut désigner l' « origine d'une lignée », la « naissance d'une pensée » et par extension l' « origine, provenance d'un bien matériel ». Source est un substantif féminin, qui désigne l'eau qui jaillit du sol, d'un lieu naturel, par métonymie lieu où cette eau jaillit. C'est aussi l'origine d'une personne, d'une famille. Les sources de la vie. Les organes essentiels à la vie. Source réfère donc à l'origine, au point de départ. Souvent au pluriel, en littérature elle désigne un courant, un auteur, une œuvre dont s'inspire un écrivain, un artiste, un philosophe, mais aussi des textes originaux, des documents, des ouvrages auxquels l'auteur d'un écrit scientifique se réfère et qu'il cite généralement en note. En droit il s'agit d'un ensemble de règles juridiques sur lesquelles s'appuient les juges.

En linguistique, source réfère à ce qui est à l'origine d'un message (personne, appareil, système, etc.) avec l'utilisation d'un seul code original, commun à la source et au destinataire. Dans le domaine de l'informatique, il s'agit de code, de programme source, c'est à dire d'un ensemble d'instructions écrites par le programmeur dans un langage de programmation déterminé. La notion de source en sociologie des médias désigne la manière dont les organismes de médias, et notamment ceux qui diffusent les nouvelles, utilisent les sources d'information. Au cœur de l'étude des sources d'information se trouve la question clé des relations entre les médias et le pouvoir politique ou idéologique exercé notamment, même si elles n'en ont pas l'exclusivité, par les principales institutions sociales. La notion de source en histoire est importante puisque pour l'historien le rapport aux sources est premier. Il s'agit pour lui de rassembler, classer, critiquer des écrits et des « monuments », extraire « la vérité », ou le système des vérités possibles, de « documents » que l'on a fait venir au jour, que l'on a reconnus mais qui étaient déjà là. Entre la singularité de son usage suivant les champs scientifiques ou professionnels et la multiplicité des objets et des cheminements possibles, la notion de « sources » — qui implique classement et ordre a priori — se dissout et devient commune. Son appréhension scientifique reste à notre sens à discuter en sciences de l'information et de la communication pour que son utilisation soit suffisamment précise. Face à ces imprécisions d'autres expressions sont utilisées par d'autres auteurs comme celles d'autorité cognitive ou informationnelle.

Autorité cognitive et autorité informationnelle

La notion d'autorité cognitive est développée par Patrick Wilson (1983 ; 1996) comme l'un des mécanismes qui permet de déterminer l'importance d'un texte et décider de le prendre en compte. Il discerne l'autorité de l'auteur et l'autorité de l'éditeur de celle des textes eux-mêmes, mais souligne leur importance et leur participation à construire l'autorité cognitive d'un texte. Pour Broudoux c'est au nom de l'autorité informationnelle « *que les contenus jugés dignes d'intérêt seront conservés par la mémoire collective d'une communauté. Plusieurs critères sont convoqués : l'autorité énonciative personnelle s'appuyant sur l'auteur et sa notoriété, l'autorité de groupe ou institutionnelle triant et établissant les conditions de la confiance en la fiabilité des informations, l'autorité du contenu concernant le document lui-même, son genre et sa qualité, et enfin l'autorité du support qui fixe les frontières matérielles du document* » (Broudoux, 2007). Pour Zacklad l'autorité énonciative est associée au nom et à la réputation de l'auteur (popularité, mise en visibilité), à sa position dans un groupe ou une institution. Cette autorité se manifeste également dans les dispositifs d'information par l'auctorialisation textuelle ou de contenu et documentaire. Il définit l'auctorialisation comme un « processus par lequel les identités se construisent à travers les textes et leurs supports documentaires », il précise que l'autorité de l'auteur est souvent mise en avant, mais dans l'auctorialisation documentaire « l'autorité s'exprime

Du côté des savoirs : SIC . . .

à travers le choix des supports, des genres éditoriaux, par l'utilisation de la signature d'une institution ou de son logo etc » (Zacklad, 2019). Ces expressions ont le mérite d'être plus précises que la notion de source mais demandent, nous semble-t-il, quelques précisions complémentaires. C'est pourquoi nous proposons de continuer le petit tour d'horizon en revenant aux trois éléments cités au départ de ce texte. La question de la traçabilité, celle de la vulnérabilité et enfin celle d'auteur.

La traçabilité de l'information

La traçabilité de l'information peut être comprise, par analogie avec la traçabilité d'un produit, comme la possibilité d'identifier l'origine et de reconstituer le parcours, de la production à la distribution, mais dans le cas de l'information elle ne peut se penser sans référence au paysage informationnel et à son organisation puisqu'il s'agit de mettre au jour la localisation de l'information, c'est-à-dire son origine et son « trajet » de diffusion. On pourrait également parler de «généalogie» de l'information pour désigner sa conception directe et explicite mais aussi les interventions antérieures et postérieures, parfois implicites, dont elle a été l'objet. De plus, il nous semble qu'on ne peut pas parler de cette traçabilité sans se référer à l'information telle qu'elle est définie en SIC, c'est à dire que toute information ne peut être appréhendée hors de la situation de communication dont elle est profondément dépendante (Meyriat, 1985, Couzinet, 2008). La condition nécessaire pour que de l'information soit produite dans un réseau de communication, est qu'au moins un observateur humain ou de type humain, rationnel, conscient, ca-

pable de prévision et doté de libre-arbitre soit inclus (Escarpit, 1991). Cette approche signifie que l'information est prise dans le système émetteur, récepteur dans une situation particulière. Autrement dit l'information en tant que contenu d'un message, transmis ou pouvant l'être, se définit aussi par rapport à un contexte d'énonciation et à un contexte de réception. Le contexte d'énonciation inclut l'énonciateur et ses intentions ainsi que les différentes contraintes de l'environnement dans lequel il produit, traite, organise et diffuse l'information. Le contexte de réception inclut le récepteur et son besoin d'information dans un environnement particulier qui détermine en partie ce besoin et la manière dont il va recevoir, sélectionner et interpréter l'information. Ainsi l'environnement informationnel au sein duquel les informations sont communiquées réfère également à la manière dont ces informations sont traitées et organisées pour être mises à disposition. C'est à dire que cet environnement, au sens de contour et circuit, est particulier à un temps donné, et on peut dire aujourd'hui que ces informations sont majoritairement traitées (indexées, condensées, catégorisées) de manière automatisée mais pas uniquement. Quant à l'organisation, elle réfère à la mise en forme des informations elles-mêmes et à la manière dont elles sont rassemblées (liens, adresses, référencement). L'information mémorisée prend donc son sens dans un contexte précis qui renvoie au traitement qu'elle subit, ainsi qu'aux deux systèmes qui lui sont nécessaires pour s'actualiser (émetteur-récepteur). L'information est définie par son objet, mais aussi par ses modes de représentation (formats d'expression), et supports de consignment

(documents) qui la rendent pérenne.

La vulnérabilité de l'information

La question de la vulnérabilité de l'information, au sens de ce qui peut être facilement atteint, attaqué, blessé ou qui donne prise à la critique, nous entraîne du côté de la viralité de l'information, de la désinformation, des fake news ou autres théories du complot. La viralité désigne à la fois la transmission rapide de quelque chose et le goût très vif, excessif pour quelque chose, autrement dit une fascination. Cette vulnérabilité mise en avant aujourd'hui dans une forme de défiance vis à vis de l'information, réfère surtout à des formes de dé-contextualisation de l'information. En effet, la rapidité dans les échanges d'informations entraîne une non prise en compte des contextes d'énonciation, de diffusion et/ou d'édition et de réception des informations. Il nous semble alors qu'il est important de revenir à une prise en compte globale de la situation de communication pour pouvoir évaluer l'information dans ces contextes. C'est alors le repérage de l'énonciateur et surtout de ses intentions qui nous paraissent primordiaux pour évaluer la qualité de cette information et donc sa valeur, autrement dit il s'agit dans un premier temps d'identifier l'information. La valeur informationnelle peut être mesurée selon la probabilité de sa fiabilité, la pertinence (valeur situationnelle, règles sociales), son effet (sa valeur d'enjeu dans une communauté d'intérêts). La valeur attribuée, à partir de ce repérage des intentions comme du contexte dans lequel l'information a été émise, donne des indices de sa validité ou fiabilité au regard du besoin du récepteur. Autrement dit, la valeur de l'in-

formation ne l'est pas forcément ex nihilo mais dépend bien de ce que l'utilisateur recherche et de l'appropriation qu'il va en faire. La validité d'une information est importante mais non suffisante pour décider de sa pertinence pour un récepteur. Par exemple, si celui-ci a besoin d'un apport de connaissance ou d'éléments lui permettant d'agir ou de prendre une décision, son choix d'information sera différent même si la valeur est égale. La pertinence de l'information (c'est-à-dire le niveau d'intérêt de l'information obtenue au regard des objectifs) est donc intrinsèquement liée au besoin du récepteur dans une situation de communication particulière.

La notion d'évaluation de la qualité de l'information ne peut donc pas faire l'impasse d'un travail sur l'information en tant que contenu cognitif d'une communication en cours ou à venir prenant en compte les acteurs de cette communication dans des contextes particuliers d'énonciation, de diffusion et de réception de l'information. Par ailleurs, le repérage et l'analyse de l'environnement informationnel paraissent importants au regard des nouveaux modes de traitement et d'organisation des informations numérisées. C'est seulement à ces conditions que les étapes d'identification de l'information, d'évaluation de sa validité, pourront permettre de conclure à sa pertinence pour un usager donné dans une situation de communication particulière.

Références bibliographiques

Broudoux E. (2007). Construction de l'autorité informationnelle sur le web. *A Document (Re)turn: Contributions from a Research Field in Transition*.

Chaudiron, S., & Ithadjadene, M. (2010). De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles. *Études de communication. Langages, information, médiations*, (35), 13-30.

Couzinet, V. (2008). Vers « une société du savoir »: approche ethno-informationnelle de la « culture de l'information ». *The Scientific Annals of "Alexandru Ioan Cuza" University of Iasi COMMUNICATION SCIENCES*, 1(1).

Escarpit, R. (1991). *L'information et la communication : théorie générale*. FeniXX.

Gardiès, C. (2018). Approche de quelques concepts en information-documentation dans leur relation au "fait numérique". *Aida Informazioni*, issue Vol.36, n. 3-4, p. 71-95.

Link-Pezet, J. (1998). De la représentation à la coopération : évolution des approches théoriques du traitement de l'information.

Meyriat, J. (1985). *Information vs communication. L'espace social de la communication : concepts et théories*, 63-89.

Serres, A. (2012). *Dans le labyrinthe. Évaluer l'information sur internet*. C & F Editions.

Simonnot B (2007). « Évaluer l'information », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, 2007/3 (Vol. 44), p. 210-216. URL : <https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2007-3-page-210.htm>

Simonnot, B. (2012). *L'accès à l'information en ligne : moteurs, dispositifs et médiations*. Cachan, France : Lavoisier-Hermès. 249 p.

Wilson, P. (1996). *Information Retrieval and Cognitive Authority*. Dans R. L. Ruggles, *Knowledge management tools* (pp. 121-144). Newton, MA, USA: Butterworth-Heinemann.

Wilson, P. (1983). *Second-hand knowledge: an inquiry into cognitive authority*. Westport CT : Greenwood Press.

Zacklad, M. (2019). Le design de l'information : textualisation, documentarisation, auctorialisation. *Communication langages*, (1), 37-64.

Pour aller plus loin . . .

BROUDOUX, Evelyne. Construction de l'autorité informationnelle sur le web. In R. Share, N. W. Lund et A. Varheim, A document (Re)turn : Contributions from a Research Field in transition, 2007, Peter Lang.

Document en ligne téléchargeable à l'adresse suivante : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00120710

Présentation du concept d'autorité informationnelle tel qu'il se construit dans l'univers documentaire du web. Ce dernier se base sur l'autorité énonciative personnelle qui s'appuie sur l'auteur et sa notoriété, l'autorité de groupe ou institutionnelle, l'autorité du contenu concernant le document lui-même, son genre et sa qualité, et enfin l'autorité du support qui fixe les frontières matérielles du document.

BIGOT, Laurent. Le fact-checking ou la réinvention d'une pratique de vérification. Communication & langages, n°192, 2017/2, p. 131-156.

Document en ligne téléchargeable à l'adresse suivante :

<https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2017-2-page-131.htm>

Née aux États-Unis dans les années 1920, la pratique du fact-checking consistait autrefois en une vérification exhaustive et systématique des contenus journalistiques a priori. Elle a opéré au cours de ces dernières années un réel glissement pour désigner aujourd'hui un travail de vérification ponctuel des citations publiques a posteriori. Ce glissement repose sur des raisons à la fois historiques, éditoriales et économiques.

BÜRKI, Reine (éd.). Nouveaux enjeux de l'information. Bulletin des Bibliothèques de France, n°1, 2020.

Document en ligne téléchargeable à l'adresse suivante :

<https://bbf.enssib.fr/sommaire/2020/1>

Ce premier numéro de l'année 2020 du Bulletin des Bibliothèques de France interroge les enjeux informationnels à l'heure du numérique. Les questions de l'éducation aux médias et à l'information et en particulier de la formation au décryptage de l'information et à l'évaluation de sa qualité constituent un véritable défi pour les professionnels de l'information. Il ne s'agit plus simplement de faciliter la circulation des savoirs mais d'aller au-delà pour construire « un levier d'encapacitation pour agir et construire un avenir partagé ».

Fake news : une fausse épidémie ? Manière de voir, n° 172, août/septembre 2020

Aperçu détaillé du contenu et extraits des articles à l'adresse suivante : <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/172/>

Document disponible et empruntable à la bibliothèque de l'ENSFEA

Élections américaines, crise de la COVID-19, chaque événement semble désormais s'accompagner de son lot de fake news. Toutefois ce phénomène est-il si nouveau ? Ce numéro tente de répondre à cette question en analysant notamment les liens entre fake news et populisme ; les liens entre fake news, pouvoir officiel et journalisme et les liens entre fake news et réseaux sociaux.

MERCIER, A. Fake news et post-vérité : 20 textes pour comprendre la menace. The Conversation France, 2018.

Document en ligne téléchargeable à l'adresse suivante :

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01819233>

Cet ouvrage paru à l'occasion de l'examen de la loi sur les fake news en juin 2018 recense des articles publiés sur le site The Conversation. Il a été écrit en partenariat avec le Centre de recherche sur la médiation (CREM) de l'université de Lorraine et s'organise autour de cinq grandes parties. La première vise à clarifier les notions de fake news et de post-vérité, la seconde s'intéresse aux défis qu'elles représentent pour nos démocraties. La troisième partie propose un éclairage systémique et s'intéresse aux fake news en relation avec l'économie, la publicité, les théories du complot ou encore la loi. La quatrième partie les analyse d'un point de vue psychologique, elle questionne le poids de notre crédulité, de notre paresse cognitive et de nos croyances dans une ère de post-vérité et aborde la question de l'autorité en ligne. Enfin, la dernière partie interroge les moyens de lutte contre le doute généralisé et les manipulations. Elle réaffirme le rôle de la formation et de la recherche dans la lutte contre les fake news et souligne également le rôle de chaque citoyen, journaliste et acteur du numérique dans cette lutte. Il s'agit aussi de combattre la dictature de l'instantané par une vérification des informations trouvées. Dans cette perspective, le dernier article de l'ouvrage soulève le duel qui oppose fake news et science.

SIMONNOT, Brigitte. Évaluer l'information. Documentaliste-Sciences de l'Information. 2007, Vol. 44, n° 3, pp. 210 216.

Document en ligne téléchargeable à l'adresse suivante :

<https://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2007-3-page-210.htm>

Après avoir mis en avant les bouleversements liés au paysage informationnel contemporain et placé la question de l'évaluation de l'information au centre des processus du traitement de l'information, l'auteure présente les critères d'évaluation de la qualité de l'information. Elle s'appuie notamment sur les travaux de Rieh et Belkin qui présentent une évaluation en deux temps : les jugements prédictifs et les jugements évaluatifs. Elle soulève également la nécessaire dimension subjective et sociale qui interviennent dans l'évaluation de la qualité de l'information et questionne dans un dernier point les enjeux de la formation à cette dernière.

SERRES, Alexandre. Dans le labyrinthe : évaluer l'information sur internet. C&F éditions, 2012

Ouvrage disponible et empruntable à la bibliothèque de l'ENSFEA

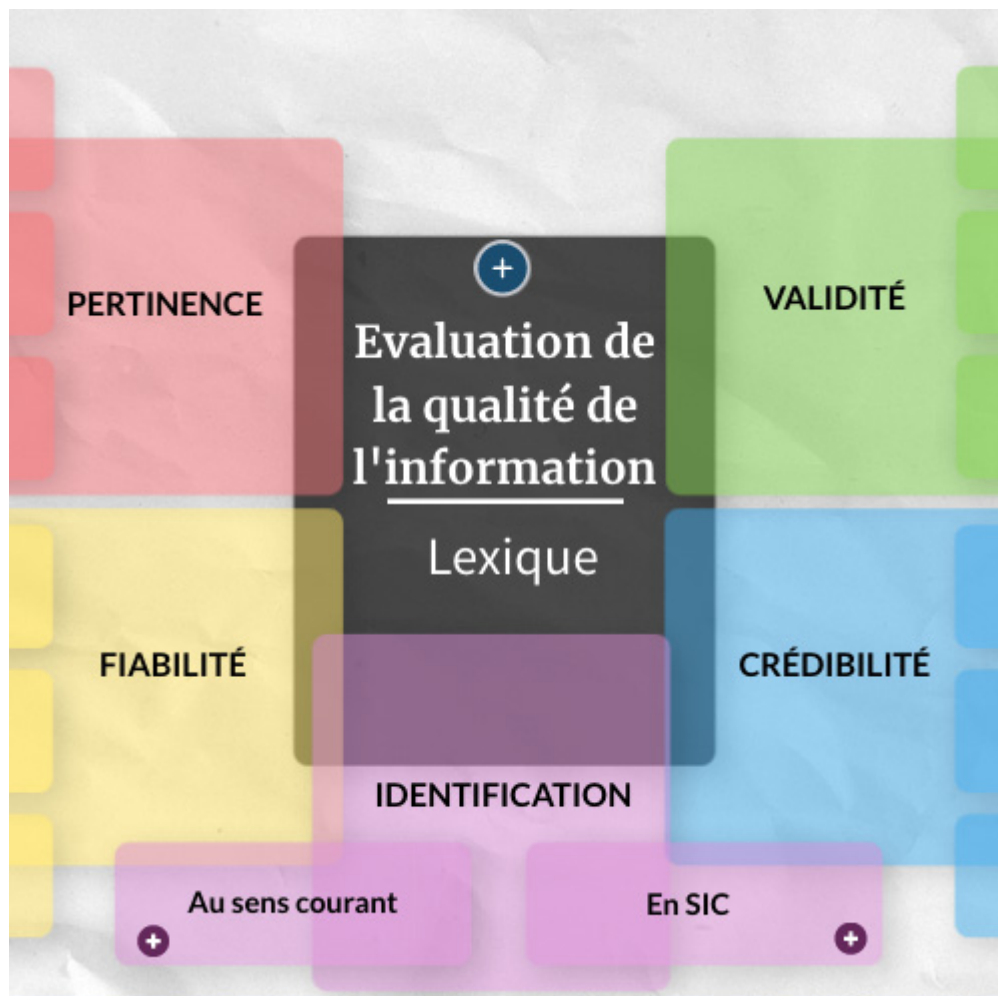
Dans cet ouvrage l'auteur met en avant la question l'évaluation de la qualité de l'information comme la traduction d'un rapport au monde, aux institutions, à la société à la technologie. Il s'intéresse dans ce sens aux usages d'internet, aux pratiques informationnelles et aux compétences numériques, informationnelles et critiques développées par les jeunes. Nous souhaiterions attirer particulièrement l'attention sur le quatrième chapitre de l'ouvrage qui propose un analyse extrêmement rigoureuse et fouillée des notions de crédibilité, autorité, de qualité de l'information et de pertinence(s).

Vous pouvez également consulter l'article suivant qui reprend notamment les notions de crédibilité, autorité, qualité de l'information et de pertinence(s) évoquées dans le quatrième chapitre :

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_02145815

Lexique. . .

Consulter notre lexique sur l'évaluation de la qualité de l'information [ici](#)



Que peut-on retenir sur l'usage de ces termes dans les opérations d'évaluation de la qualité de l'information ?

Le terme de pertinence ne pose pas de problème particulier. La fiabilité de l'information se réfère plutôt à la qualité des émetteurs de l'information. La validité de l'information est une valeur reconnue à l'information elle-même. On ne parle pas d'information fiable, mais d'information valide. La crédibilité de l'information renvoie largement à la fiabilité de l'information en y rajoutant la prise en compte du contexte éditorial.

Au final le processus d'évaluation de l'information requiert que celle-ci soit clairement identifiée, y compris bien sûr avec le repérage des genres de l'information en lien avec le document, et que la validité de l'information soit reconnue à partir de critères de repérage et d'analyse de la qualification des auteurs, de leurs intentions et des institutions qui la produisent, l'éditent et la diffusent, en lien avec sa pertinence.

Autrement dit nous proposons de conserver les termes d'identification, de validité et de pertinence pour guider les élèves et les étudiants dans l'évaluation de la qualité de l'information.

Déclinaison pédagogique . . .

Contexte et objectifs

A la séance précédente :

- les élèves ont été sensibilisés à la question de la nécessité d'évaluer la qualité de l'information,
- une analyse des informations provenant de 2 documents, issus d'Internet, a été réalisée en classe entière, oralement. Les élèves devaient indiquer quelle information parmi les trois avait le plus de valeur, et pourquoi. Les justifications des élèves ont permis de révéler leurs connaissances, leurs représentations, et, au besoin, d'y remédier.

L'objectif de la séance est de permettre aux élèves d'identifier les principaux indices de qualité de l'information, aidés de questions simples mais essentielles, et volontairement voulues peu nombreuses, pour une meilleure mémorisation.

Classe, durée

Classe de 1ère

Bac pro CGEA, PH, AE,...

Durée 1h30

Séance pour les Bac Pro

Déroulement, description de la séance

Travail par groupe de trois élèves, chacun étudie une information différente parmi les 3 distribuées sur papier. Ils répondent aux questions de la grille de réponses fournie, et attribuent une note à leur information, en la justifiant par écrit dans la zone de commentaire. Quand chaque élève du groupe a terminé son analyse, l'ensemble du groupe met en commun les réponses de la grille et échange oralement pour classer les trois informations.

La classe se rassemble, indique son classement final et justifie la place de chaque information avec les commentaires précédemment rédigés.

Distribution de la trace écrite (fiche synthèse), et présentation de son fonctionnement.

Texte à trous à compléter : définition des critères d'évaluation de la qualité de l'information.

Institutionnalisation du savoir

L'abondance de l'information disponible, notamment sur Internet, exige que l'utilisateur de l'information vérifie lui-même le niveau de qualité de l'information avant d'en faire usage. Pour cela, il doit, à l'aide d'un questionnaire, identifier certains critères relatifs à son propre besoin d'information (pertinence de l'information), mais aussi à l'information elle-même (identification, fiabilité de l'information). Voir grille d'identification d'une information de bonne qualité.

. . . Analyse de pratiques

Identifier
Classer
Justifier

Remplissez la
grille consultable
[ici](#)

L'évaluation de la qualité de l'information Fiche élève

1) Consigne :

« Votre classe doit réaliser une exposition au CDI pour expliquer les conséquences du changement climatique pour l'agriculture en France, et les actions à mener pour limiter ce changement. Chaque élève devra réaliser un panneau à l'aide d'informations scientifiques et techniques vulgarisées ou non, ou d'informations professionnelles. Cette exposition s'adresse à l'ensemble des élèves de l'établissement. »

2) Choisissez une information parmi les 3 distribuées sur papier.
Remplissez la grille donnée.

3) Mettez en commun vos grilles puis classez les trois informations selon le modèle présenté

4) Désignez un rapporteur de votre groupe pour présenter à l'ensemble de la classe votre classement en le justifiant.

5) Notez les critères d'évaluation de la qualité de l'information sur la fiche synthèse.

« À l'avenir, l'éducation
aura pour but d'apprendre l'art
du filtrage »
(Umberto Eco, 2010)

Télécharger ici :

- [Fiche enseignant.e](#)
- [Fiche élève Bac Pro](#)

Ou rendez-vous sur le site **GAP Documentation**
pour consulter l'ensemble de nos ressources pédagogiques
collaboratives



LE CLIN D'OEIL DU GAP

Le debrief de la séance Bac Pro

Les informations proposées pour l'exercice sont des informations spécialisées, c'est pourquoi il n'y a pas de question dans l'exercice sur le genre de l'information mais il est important de bien préciser que le genre est un élément d'identification de l'information (présent comme indice dans la fiche synthèse).

La date d'émission n'est pas obligatoirement un indice de qualité. Elle est à relier au genre de l'information. La « fraîcheur » de l'information est importante pour l'information médiatique ou de renseignement mais elle n'est pas importante pour l'information culturelle et elle est relative selon le sujet pour l'information spécialisée.

La bonne idée

L'aspect ludique de la séance et le moyen mnémotechnique pour mémoriser les critères d'évaluation de l'information PIF (Pertinence / Identification / Fiabilité). À décliner selon le terme utilisé pour la fiabilité : validité (« VIP ») ; crédibilité (PIC), etc.

Les prolongements possibles

Cette séance peut être proposée avec différents types d'information en adaptant la grille pour amener les élèves à distinguer le genre d'information qui convient en fonction de leur besoin d'information et de l'objectif de leur recherche.

Déclinaison pédagogique . . .

Contexte et objectifs

Comprendre et utiliser les critères d'identification de l'information pour analyser sa validité

L'objectif de cette séance est de déterminer les critères d'identification de l'information afin de pouvoir analyser sa validité. Il s'agit en particulier, de repérer et d'analyser le genre de l'information, le contexte de production de l'information ainsi que le contexte d'édition de l'information.

Classe, durée

BTSA

Durée 2 h

Lors des séances précédentes, les étudiants ont travaillé les notions suivantes :

- information : lien avec la situation de communication / genres / émetteur et son intention / contexte de production
- document : fonction, typologie, lien information-support, contexte d'édition
- besoin d'information et pertinence de l'information

Séance pour les BTSA

Déroulement, description de la séance

Réflexion collective, à partir d'exemples à choisir par chaque enseignant(e) : il s'agit de reprendre les notions vues lors des séances précédentes afin de faire émerger les critères d'identification de l'information : émetteur, intention de l'émetteur, contexte de production de l'information, date et contexte d'édition de l'information.

Institutionnalisation du savoir sous forme de tableau de critères

Mise en activité des étudiants (seuls ou en binômes) : réalisation de 3 exercices

Institutionnalisation du savoir

La validité d'une information correspond au degré de confiance qu'on peut lui accorder.

Pour cela, il s'agit d'abord de repérer un certain nombre d'éléments, que l'on appelle «critères d'identification de l'information », qui sont caractéristiques de chaque information. On s'appuie sur ces critères pour analyser la validité de l'information : l'émetteur et ses intentions, le genre de l'information (de renseignement, spécialisée, médiatique ou culturelle), le contexte de production dans lequel l'information a été émise (institution, association, entreprise, organisme, professionnel, organisme scientifique), la date, le document support de l'information, l'organisation de l'information.

. . . Analyse de pratiques

Repérer
Analyser
Argumenter
Contextualiser

Tableau support
à télécharger [ici](#)

La notion d'évaluation de l'information Fiche étudiant

1) Déterminer les critères d'identification de l'information pour en analyser la validité
(Trace écrite du cours)

La validité d'une information correspond au degré de confiance qu'on peut lui accorder. Pour cela, il s'agit d'abord de repérer un certain nombre d'éléments, que l'on appelle « critères d'identification de l'information », qui sont caractéristiques de chaque information. On s'appuie sur ces critères pour analyser la validité de l'information : l'émetteur et ses intentions, le genre de l'information (de renseignement, spécialisée, médiatique ou culturelle), le contexte de production dans lequel l'information a été émise (institution, association, entreprise, organisme, professionnel, organisme scientifique), la date, le document support de l'information, l'organisation de l'information.

2) Exercices

Exercice 1 : En vous appuyant sur la situation de communication qui vous est donnée, repérez les différents critères d'identification de l'information. Vous pouvez travailler seuls ou en binôme.

Situation de communication

Dans le cadre du thème culturel « Innovations et créativité », vous devez participer à un débat autour de la problématique « Les innovations technologiques permettent-elles des avancées durables dans le domaine de la santé ? ».

Pour proposer des arguments lors du débat, vous recherchez de l'information spécialisée (information durable et utile), dont vous devrez analyser la validité.

Le document suivant vous paraît intéressant :

Document : [Castell, Roger. Quand la bioélectronique parle de votre terrain. Biocontact, 05/2020, n° 312. p. 16-20](#)

Complétez le [tableau](#)

Exercice 2 : Au vu de votre analyse des critères d'identification de l'information, argumentez sur la validité de l'information proposée

Exercice 3 : savoir repérer l'intention de l'émetteur et le contexte de production de l'information

3.1 - Pour chaque situation de communication, repérez l'intention principale de l'émetteur (entourez la bonne réponse) et notez le contexte dans lequel il a produit l'information

3.2 - En partant des situations de communication proposées dans l'exercice précédent, remplissez le tableau donné.

« La stabilité du

document imprimé lui conférerait une partie importante de sa valeur, le posait en objet de référence.

L'instabilité des ressources numériques oblige à repenser les critères de leur évaluation. » (Simonnot, 2007)

Télécharger ici :

- [Fiche enseignant.e](#)
- [Fiche étudiant.e BTSA](#)

Ou rendez-vous sur le site [GAP Documentation](#) pour consulter l'ensemble de nos ressources pédagogiques collaboratives



LE CLIN D'OEIL DU GAP

Le debrief de la séance BTSA

La séance proposée fait partie d'une séquence intitulée « L'analyse de la qualité l'information ». Cette séquence est structurée autour de 3 grands axes : identifier une information, déterminer la pertinence d'une information, en lien avec un besoin d'information; déterminer la validité d'une information.

Il s'agit dans cette proposition de séance de faire un focus sur le critère de validité de l'information, mais nous rappelons que les trois critères, identification, validité et pertinence sont à traiter de manière complémentaire.

Le contexte d'édition de l'information rejoint ici le contexte de diffusion, autour des éléments suivants : mentions légales, éditeurs, institution, organisme, ...).

La bonne idée

Etre vigilant à ne pas traiter l'évaluation de la qualité de l'information comme une simple succession d'étapes mais comme une construction progressive qui mobilise les savoirs de l'information.

Les prolongements possibles

Approfondir les différents contextes de production, d'édition et de diffusion de l'information à partir d'un panorama complet du paysage informationnel.



Isabelle Couturier (Professeure-documentaliste, LEGTA le Mans), Laurent Escande (Professeur-documentaliste, LEGTA Sainte-Livrade), Marianne Rinaldi (Professeure-documentaliste, LPA Castelnau le Lez), Jeanmick Arondel (Professeure-documentaliste, LEGTA Coutances), Hugo Ricoult (Professeur-documentaliste, LEGTA de Chartres), Aurélie Canizares (Formatrice, ENSFEA), Sylvie Sognos (Formatrice, ENSFEA) Cécile Gardiès (Professeure, ENSFEA), Michel Dumas (Inspecteur), Véronique Wozniak (Inspectrice).

Revue semestrielle

ENSFEA 2 route de Narbonne
BP22687 31326 Castanet Tolosan, France
ISSN 2610-3117

Comité de rédaction :

Membres du GAP :

Direction de publication :

E.Delmotte

Directeur de l'ENSFEA

Direction de la rédaction :

C.Gardiès

*Professeure de Sciences de l'information
et de la communication*

Maquette :

L.Affortit

À paraître dans le prochain numéro

Revue professionnelle de l'Information-Documentation
pour les professeur-e-s documentalistes de
l'Enseignement Agricole

 **ENSFEA**
Ecole Nationale Supérieure de
Formation de l'Enseignement Agricole

 **Documentation**

n°3
Juillet 2021

**Les contextes de
Production
Edition
Diffusion
de l'information**



**Appel à participation pour la revue
« GAP&Doc : revue professionnelle de l'information-documentation pour les professeurs-documentalistes de l'enseignement agricole » n°3**

Parution prévue Juillet 2021

La revue GAP&Doc a pour objectifs de contribuer au développement de la culture disciplinaire en Sciences de l'information et de la communication ainsi qu'au développement d'une didactique collaborative de l'information-documentation dans l'Enseignement agricole appuyée sur les savoirs de référence en Sciences de l'information et de la communication.

A l'occasion du troisième numéro GAP&Doc, nous souhaitons publier un ensemble de contributions sur le thème des contextes de production, d'édition et de diffusion de l'information (paysage informationnel).

Modalités pratiques

Nous attendons donc vos contributions, séances, séquences, exercices, ressources ou évaluations sur cette thématique, que ce soit pour des élèves de baccalauréat professionnel ou étudiants en BTSA.

Calendrier :

Envoi des contributions au plus tard le 20 avril 2021 à gap-documentation@ensfea.fr
Sélection, traitement des contributions et publication dans la revue qui paraîtra en juillet 2021.

Consignes aux contributeurs

En tête de votre fichier : Nom, prénom, mail, tel

Classe, filière, module, pluridisciplinarité, dispositif d'accompagnement (EIE, AP, ...), orientation,

Situation de la contribution dans la progression (pré-requis)

Indication de l'objectif du module ou du référentiel

Fichier.doc

Cession des droits signée pour la revue et attestation du respect des droits d'auteur dans la ressource proposée (image, textes, ...) : formulaire à [télécharger ici](#).

Contribution proposée dans un esprit de travail collaboratif : l'auteur.e accepte la possibilité que la contribution soit utilisée et/ou modifiée par le GAP et les lecteurs-trices de la revue.

[Consulter les critères de sélection des contributions](#)

Plus d'informations sur le site [GAP documentation](#)